

# **CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE DES MOBILIERS URBAINS SUR LA COMMUNE D'AMILLY**

## ***RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES SUITE NEGOCIATION***

**CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION,  
L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE DES  
MOBILIERS URBAINS SUR LA COMMUNE D'AMILLY**

**Releve des prix selon BPU/DQE**



Numéro de pli	1	2
Candidats	<b>Girod Médias</b>	<b>VEDIAUD Publicité</b>
<b>Montant € HT</b>	35 000,00	0,00
<b>TVA à 20%</b>	7 000,00	0,00
<b>Montant € TTC</b>	42 000,00	0,00

Les candidats admis à participer à la phase négociation n'ont pas remis de nouveau bordereau de prix dans leur pli. Les prix sont par conséquent inchangés et le bordereau de prix remis initialement reste celui pris en considération pour l'analyse financière.



VILLE D'AMILLY  
STAT-CP

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES / CRITERE PRIX selon BPU**

OBJET DU MARCHÉ :

**CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION,  
L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION  
COMMERCIALE DES MOBILIERS URBAINS SUR LA COMMUNE  
D'AMILLY**

N° PLI	CANDIDAT	OFFRE	NOTE /10
01	Girod Médias	35 000,00	<b>0,00</b>
02	Vediaud publicité	0,00	<b>10,00</b>

**Offre la moins cher : 0,00**

$$\text{calcul de la note} = \frac{\text{offre la moins disante} * 10}{\text{offre notée}}$$

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES / CRITERES TECHNIQUES (Vérification de conformité du mobilier proposé par rapport au cahier des charges)**

CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE DES MOBILIERS URBAINS SUR LA COMMUNE D'AMILLY

**Pli 1 - GIROD MEDIAS**

**Pli 2- VEDIAUD Publicité**

CONFORMITE AU CAHIER DES CHARGE (CONTRAT DE CONCESSION)

CONFORMITE AU CAHIER DES CHARGE (CONTRAT DE CONCESSION)

MOBILIERS	CONFORME	NON CONFORME	OBSERVATIONS -REMARQUES
ABRIS VOYAGEURS			
ABRIS VOYAGEURS SIMPLE CAISSON SIMPLE FACE	X	X	
ABRIS VOYAGEURS SIMPLE CAISSON DOUBLE FACE	X	X	
ABRIS VOYAGEURS <b>DOUBLE</b> CAISSON DOUBLE FACE	X	X	
PLANIMETRES			

MOBILIERS	CONFORME	NON CONFORME	OBSERVATIONS -REMARQUES
ABRIS VOYAGEURS			
ABRIS VOYAGEURS SIMPLE CAISSON SIMPLE FACE	X	X	
ABRIS VOYAGEURS SIMPLE CAISSON DOUBLE FACE	X	X	
ABRIS VOYAGEURS <b>DOUBLE</b> CAISSON DOUBLE FACE	X	X	
PLANIMETRES			

PLANIMETRES 2M <sup>2</sup> <u>DOUBLE FACE FIXES</u>	X	X	
PLANIMETRES 2M <sup>2</sup> <u>DOUBLE FACE DEROULANTS</u>	X	X	
MOBILIER D'AFFICHAGE ADMINISTRATIF			
PANNEAUX DE 2M <sup>2</sup>	X	X	
MOBILIER D'AFFICHAGE LIBRE			

PLANIMETRES 2M <sup>2</sup> <u>DOUBLE FACE FIXES</u>	X	X	
PLANIMETRES 2M <sup>2</sup> <u>DOUBLE FACE DEROULANTS</u>	X	X	
MOBILIER D'AFFICHAGE ADMINISTRATIF			
PANNEAUX DE 2M <sup>2</sup>	X	X	
MOBILIER D'AFFICHAGE LIBRE			

PANNEAUX DE 2M²	X	X	
MOBILIER NUMERIQUE			
PANNEAUX NUMERIQUES AVEC ECRAN D'AU MOINS 6M² SIMPLE FACE	X	X	
PANNEAUX NUMERIQUES AVEC ECRAN D'AU MOINS 6M² DOUBLE FACE	X	X	
COLONNES D'AFFICHAGE			
COLONNE D'INFORMATIONS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES	X	X	

PANNEAUX DE 2M²	X	X	
MOBILIER NUMERIQUE			
PANNEAUX NUMERIQUES AVEC ECRAN D'AU MOINS 6M² SIMPLE FACE	X	X	
PANNEAUX NUMERIQUES AVEC ECRAN D'AU MOINS 6M² DOUBLE FACE	X	X	
COLONNES D'AFFICHAGE			
COLONNE D'INFORMATIONS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES	X	X	

PORTIQUES SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE ET INSTITUTIONNELLE			
PORTIQUES DISPOSANT DE 6 LAMES MAXIMUM	X	X	
AUTRES MOBILIERS	X	X	

PORTIQUES SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE ET INSTITUTIONNELLE			
PORTIQUES DISPOSANT DE 6 LAMES MAXIMUM	X	X	
AUTRES MOBILIERS	X	X	



CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION  
COMMERCIALE DES MOBILIERS URBAINS SUR LA COMMUNE D'AMILLY

Descriptif du jugement article 7,2 du Règlement de consultation

Chaque critère Technique se verra attribuer une note de 0 à 5 déterminée de la façon suivante

Jugement	Description du jugement	Pourcentage
Très satisfaisant	offre présentant des aspects qualitatifs nettement supérieurs au niveau attendu et/ou aux réponses des autres candidats	5
Satisfaisant	offre présentant des aspects innovants ou des plus-values	4
Adéquat	offre considérée comme complète et comportant de nombreux points positifs	3
Passable	offre sans particularités, qui comporte certaines imprécisions ou des généralités, tout en restant une offre acceptable	2
Insuffisant	offre qui présente des lacunes importantes ou qui manque de justifications	1
Très Insuffisant	offre qui présente des lacunes substantielles, des non-qualités ou des incohérences fortes, sans que l'offre soit irrégulière ou inappropriée	0

La note ainsi obtenue pour chaque sera ensuite multipliée par les coefficients pondérateurs correspondant à l'importance des critères (soit respectivement 9, 6, 2, 1 pour les quatre premiers critères notés sur 45, 30 et 10 et 5.

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES / CRITERES TECHNIQUES SELON CADRE DE REPONSE**

**CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE DES MOBILIERS URBAINS SUR LA COMMUNE D'AMILLY**

**Pli 1 - GIROD MEDIAS**

Questions	Commentaires sur les réponse du candidat
<p><b>Critère technique n°1-1 : Qualités esthétique et technologique : design, qualités techniques (matériaux, branchements électriques, technologie) et intégration du mobilier proposé dans l'environnement urbain (Pondération : 45)</b></p>	
<p>Caractéristiques techniques de chaque type de mobilier détaillant les matériaux, les dimensions, les fonctionnalités, la qualité de confort (et d'usage (visibilité de la signalétique et des informations pratiques, systèmes d'ouverture sécurisé, évacuation des eaux de pluie...)) ...)</p> <p>(Faire une synthèse de tous ces éléments. Ne pas faire un copier/coller des fiches techniques car ces dernières devront être annexées au présent cadre technique ainsi que les photos de chaque mobilier proposé).</p>	<p>Personnalisation du mobilier : couleurs et logo de la ville Normes NF Corbeille propreté avec respect des normes VIGIPIRATE Made in France Évacuation des eaux de pluie par gouttières discrètes <b>Colonne: Pas de système d'alimentation autonome</b></p>
<p>Descriptif de la durabilité et de la robustesse des mobiliers (résistance à la corrosion, aux intempéries, au vandalisme, aux graffitis, au feu,...), qualité de la vitrerie...</p>	<p>Vitrerie anti-graffiti Proposition abri-bus spécial anti-vandalisme verre antoi-effritement / anti-éclat</p>
<p>Mise en avant de la modernité et innovation des modèles proposés</p>	<p>Gamme IRIS personnalisable Couleurs au choix Port USB / abri photovoltaïque / Toit végétalisé possible <b>Précision sur les options proposées : Abris photovoltaïques et toitures végétalisées possibles mais sans préciser la quantité</b> <b>WIFI abonnement et consommations à la charge de la commune</b></p>
<p>Bonne intégration dans l'environnement urbain (insertion architecturale, aménagements paysagers, usage piétons...) avec photomontages en situation d'implantation pour chaque type de mobilier géolocalisé à hauteur de 50% de ceux prévus au contrat. <b>Une proposition d'implantation des mobiliers proposés sur le territoire de la commune sera fournie et annexée au présent cadre technique.</b></p>	<p>Rien à signaler Proposition montage du. Parc à hauteur minimale de 50% Écrans LED positionnés de manière judicieuse</p>

**Pli 2 - VEDIAUD PUBLICITE**

Questions	Commentaires sur les réponse du candidat
<p><b>Critère technique n°1-1 : Qualités esthétique et technologique : design, qualités techniques (matériaux, branchements électriques, technologie) et intégration du mobilier proposé dans l'environnement urbain (Pondération : 45)</b></p>	
<p>Caractéristiques techniques de chaque type de mobilier détaillant les matériaux, les dimensions, les fonctionnalités, la qualité de confort (et d'usage (visibilité de la signalétique et des informations pratiques, systèmes d'ouverture sécurisé, évacuation des eaux de pluie...)) ...)</p> <p>(Faire une synthèse de tous ces éléments. Ne pas faire un copier/coller des fiches techniques car ces dernières devront être annexées au présent cadre technique ainsi que les photos de chaque mobilier proposé).</p>	<p>Mobiliers neufs Personnalisation du mobilier : couleurs et logo de la ville Normes NF Corbeille propreté avec respect des normes VIGIPIRATE Made in France Évacuation des eaux de pluie par gouttières discrètes <b>Colonne : Système électrique autonome possible avec un panneau solaire</b> <b>Plusieurs chapeaux possibles mais attention car système électrique autonome plat</b> <b>Modification du logo sur les portiques :</b> <b>Possibilité de répondre à la demande de mettre le logo en haut</b></p>
<p>Descriptif de la durabilité et de la robustesse des mobiliers (résistance à la corrosion, aux intempéries, au vandalisme, aux graffitis, au feu,...), qualité de la vitrerie...</p>	<p>Beaucoup de détails Calcul des conditions climatiques (pluie, vent, neige) Vitrerie anti-graffiti Proposition abri-bus spécial anti-vandalisme verre antoi-effritement / anti-éclat</p>
<p>Mise en avant de la modernité et innovation des modèles proposés</p>	<p>Application mobile pour la gestion des panneaux LED Logiciel de suivi des campagnes Port USB / abri photovoltaïque / Toit végétalisé possible <b>Options sur abribus</b> <b>Abris photovoltaïques à hauteur de 15 % du parc</b> <b>Idem toitures végétalisées</b> <b>WIFI abonnement et consommations à la charge de la commune</b></p>
<p>Bonne intégration dans l'environnement urbain (insertion architecturale, aménagements paysagers, usage piétons...) avec photomontages en situation d'implantation pour chaque type de mobilier géolocalisé à hauteur de 50% de ceux prévus au contrat. <b>Une proposition d'implantation des mobiliers proposés sur le territoire de la commune sera fournie et annexée au présent cadre technique.</b></p>	<p>Rien à signaler Proposition montage du. Parc à hauteur minimale de 50% Écrans LED positionnés de manière non-judicieuse</p>

Les moyens mis en œuvre pour respecter la législation et les normes en vigueur notamment PMR, la préservation du voisinage (lutte contre le bruit, la pollution lumineuse)...	Horloge électrique avec extinction de 1h00 à 6h00 Rubans LED PMR à préciser car pas de mention
La personnalisation du mobilier avec le logo de la Ville	Apposition du logo sur les vitres des abri-bus Possibilité d'habillage des abris-bus de façon éphémère avec des adhésifs fournis par GM : <b>5 campagnes par an sans précision du nombre d'abribus concernés</b> Possibilité de sérigraphier de manière définitive les vitres
Autres précisions que le candidat jugera utiles – maximum 1 page	Prévision d'ouverture d'une agence locale sur l'agglomération en cas de marché victorieux : <b>Création locale dès le marché signé</b> <b>Deux agents techniques et 1 chargé d'affaires</b> Mise à disposition dans cette agence d'un agent dédié à Amilly avec 1 VL utilitaire Stock matériel personnalisé Amilly dans cette agence <b>Transformations affichages administratifs :</b> <b>Possibilité de remplacer les 6 panneaux par 6 bornes LCD interactif avec écran 32 pouces</b>
<b>NOTE SUR 5 : 4 / 5 (coefficient 9) Note pondérée du critère technique n°1-1 : / 45</b>	
<b>36</b>	
<b>Critère technique n°1-2 : Modalités de dépose, d'installation, entretien et de maintenance du mobilier (fréquence, délais d'intervention Relations avec les services municipaux (Modalités de formation, gestion des campagnes) (Pondération : 30)</b>	
Conditions et modalités de dépose du mobilier existant – organisation et détail des différentes étapes.	Modalités succinctes Organisation selon des grandes lignes mais sans rentrer dans les détails <b>Remise en état à la charge de GM</b>
Les moyens humains et matériel, organisation mis en œuvre pour la fourniture et la pose	3 équipes de 2 personnes : total 6 personnes 3 camions PL avec bras de levage 1 nacelle Agence locale en prévision avec 1 personne 100% dédiée à Amilly : <b>Création locale dès le marché signé</b> <b>Deux agents techniques et 1 chargé d'affaires</b>

Les moyens mis en œuvre pour respecter la législation et les normes en vigueur notamment PMR, la préservation du voisinage (lutte contre le bruit, la pollution lumineuse)...	Contraintes PMR bien évoquées Pas de mention sur le préservation du voisinage
La personnalisation du mobilier avec le logo de la Ville	Apposition du logo sur les vitres des abri-bus Possibilité d'habillage des abris-bus de façon éphémère avec des adhésifs fournis par PVP : <b>8 campagnes par an sur les 20 % d'abribus</b>
Autres précisions que le candidat jugera utiles – maximum 1 page	Rubrique non renseignée <b>Transformations affichages administratifs</b> <b>Écran digital tactile de 49 à 55 pouces</b>
<b>NOTE SUR 5 : 4 / 5 (coefficient 9) Note pondérée du critère technique n°1-1 : / 45</b>	
<b>36</b>	
<b>Critère technique n°1-2 : Modalités de dépose, d'installation, entretien et de maintenance du mobilier (fréquence, délais d'intervention Relations avec les services municipaux (Modalités de formation, gestion des campagnes) (Pondération : 30)</b>	
Conditions et modalités de dépose du mobilier existant – organisation et détail des différentes étapes.	Modalités très détaillées (trop peut être) Organisation expliquée étape par étape <b>Remise en état à la charge de PVP</b>
Les moyens humains et matériel, organisation mis en œuvre pour la fourniture et la pose	Pas de sous-traitance 1 Camion-grue PL 1 Camion-grue VL 3 Benches Véhicules personnels (nombre non spécifiés) 1 agence dans le 95 + 1 agence en déploiement dans le 45 : lieu non spécifié 10 personnes pour le déploiement du mobilier Suivi possible à l'aide d'un logiciel <b>Agence locale :</b> <b>Création locale en cours « en recherche »</b> <b>Trois agents d'entretien et 1 commercial</b>

Les moyens humains et matériels, organisation mis en œuvre pour l'entretien. Détail des délais d'exécution, d'intervention et la fréquence minimale si le candidat est en mesure d'optimiser et de proposer mieux qu'une fois par mois comme exigé dans le cahier des charges	1 agent destiné à Amilly dans agence locale située sur l'agglomération Nettoyage exceptionnel possible sur demande dans les 12 heures Mise en sécurité en 30 minutes Remplacement dans les 4 heures Pas de précision sur le signalement des incidents
Les moyens humains et matériels, organisation mis en œuvre pour la maintenance préventive et corrective du matériel. Organisation et déroulement des interventions	Contrôle par l'agent dédié à Amilly Rapport remontant au siège Stock tampon sur agence locale si besoin
Les moyens humains et matériels, organisation mis en œuvre pour le déplacement de mobilier	Agence IDF Par d'information sur les délais de prise en charge des demandes
Les moyens humains et matériels, organisation mis en œuvre pour la suppression de mobilier	1 équipe mais pas de précision sur les délais
Elaboration d'un bilan mensuel des différentes interventions (nettoyage, maintenance...) Fournir un exemple de bilan mensuel de maintenance Rapport annuel du contrat : Fournir un exemple de rapport annuel	Bilan mensuel fourni mais avec peu de détails Absence de rapport annuel
La gestion et la programmation des campagnes d'affichage des faces réservées à la Ville - modalités, organisation et moyen mis en œuvre.	Planning mis en place avec validation mairie en amont Email : date de mise en place Reportage photo des campagnes mises en place sur demande Pas plus de détails : BAT

Les moyens humains et matériels, organisation mis en œuvre pour l'entretien. Détail des délais d'exécution, d'intervention et la fréquence minimale si le candidat est en mesure d'optimiser et de proposer mieux qu'une fois par mois comme exigé dans le cahier des charges	3 personnes en cours d'embauche pour l'agence du Loiret mais pas de précision sur le lieu géographique Intervention en 30 minutes Réparation dans les 12 heures Contrôle des abri-bus 3 fois/semaine Numéros d'appels d'astreinte : 24h/24 7j/7
Les moyens humains et matériels, organisation mis en œuvre pour la maintenance préventive et corrective du matériel. Organisation et déroulement des interventions	Idem entretien par l'agence locale située dans le 45 Procédure de maintenance préventive très détaillée Maintenance curative signalement par mail ou téléphone Gestion par logiciel "Maint solution" en interne ou en inter-action Mairie - PVP ?
Les moyens humains et matériels, organisation mis en œuvre pour le déplacement de mobilier	Agence locale + Agence IDF (95) Délai J+25/+30
Les moyens humains et matériels, organisation mis en œuvre pour la suppression de mobilier	Agence locale + Agence IDF (95) Délai J+4/+8 pour mobilier simple Délai J+8/+10 pour mobilier raccordé
Elaboration d'un bilan mensuel des différentes interventions (nettoyage, maintenance...) Fournir un exemple de bilan mensuel de maintenance Rapport annuel du contrat : Fournir un exemple de rapport annuel	Bilan mensuel et bilan annuel très détaillés
La gestion et la programmation des campagnes d'affichage des faces réservées à la Ville - modalités, organisation et moyen mis en œuvre.	Impression à volonté au-delà des minimes stipulés dans le contrat Possibilité de créer des sous-réseaux d'affichage BAT 5 jours Suivi par logiciel (modalité à préciser)

Les modalités du plan de formation (notamment pour le mobilier digital)	Formation 1/2 journée avec un délai de 3 semaines Assistance téléphonique possible Pas de programme détaillé de la formation
Autres précisions que le candidat jugera utiles – maximum 1 page	Formation à la création de clips Livret de formation Bibliothèque de visuels
<b>Note sur 5 : 2 / 5 (coefficient 6) Note pondérée du critère technique n° 1-2 : / 30</b>	
<b>12</b>	
<b>Critère technique n° 1-3 : Engagements sur Respect de l'environnement, utilisation de technologies éco responsables ecolabel - démarche HQE... (Pondération : 10)</b>	
La conception (provenance des matériaux, assemblage...) et l'exploitation des mobiliers	Conception présentée en 5 lignes Mobilier "made in France" Mobilier métalliques à 85% de matières issues du recyclage vitres avec 20% issus du recyclage
Les actions mises en œuvre pour réaliser des économies d'énergie (éclairage led, panneaux photovoltaïques...)	Rubas LED peu énergivores Possibilité de kits photovoltaïques Très peu de détails Pas de notion de tri ou recyclage

Les modalités du plan de formation (notamment pour le mobilier digital)	1 Formation initiale (2 à 4h) Formation continue Formation utilisation CRM pour suivi de la prestation et processus d'affichage Programme de formation détaillé
Autres précisions que le candidat jugera utiles – maximum 1 page	Rubrique non renseignée
<b>Note sur 5 : 3 / 5 (coefficient 6) Note pondérée du critère technique n° 1-2 : / 30</b>	
<b>18</b>	
<b>Critère technique n° 1-3 : Engagements sur Respect de l'environnement, utilisation de technologies éco responsables ecolabel - démarche HQE... (Pondération : 10)</b>	
La conception (provenance des matériaux, assemblage...) et l'exploitation des mobiliers	Conception présentée en 4 pages Mobilier "Made in France" Explication des différentes spécificités recyclage/matériaux Explication recyclage / reconditionnement / reconditionnement à neuf Détails sur les différentes peintures employées
Les actions mises en œuvre pour réaliser des économies d'énergie (éclairage led, panneaux photovoltaïques...)	Nouveau système d'éclairage des mobiliers urbains avec une baisse de consommation 0,58 kWh/J Possibilité de kits photovoltaïques Utilisation 100% électricité verte depuis 2020 Politique de tri et de revalorisation des déchets

Les produits utilisés pour l'entretien et la maintenance des mobiliers	Eau de pluie récupérée sur toit des usines Eau déminéralisée si besoin de faire l'appoint Vinaigre blanc pour enlèvement des Tags Recyclage via la société PAPREC
Les mesures mises en place pour limiter la pollution visuelle	Utilisation rubans LED Refus des campagnes contraires aux bonnes mœurs
Parc de véhicules pour la pose, l'entretien, la maintenance et la mise en place des affiches	Agence locale sur l'agglomération : 1 véhicule utilitaire Agence IDF (95) : 2 PL + 10 utilitaires + 1 nacelle
Le process d'impression des affiches	Encres vertes latex Affiches valorisées apres affichage Imprimées dans le Jura en interne

Les produits utilisés pour l'entretien et la maintenance des mobiliers	Eau de pluie récupérée sur toit des usines Eau déminéralisée si besoin de faire l'appoint Utilisation de détergeant de la marque ARBRE VERT. : produits écologiques sans aucune pollution
Les mesures mises en place pour limiter la pollution visuelle	Cellule de détection lumière : moduler l'intensite de l'éclairage La nuit 30% de la valeur maximale
Parc de véhicules pour la pose, l'entretien, la maintenance et la mise en place des affiches	Paragraphe hors sujet Rubrique non renseignée
Le process d'impression des affiches	Impressions éconologiques Imprimées en interne Encres latex synthétiques Recyclage des affiches par la société VEOLIA Les machines utilisées dans le processus de fabrication sont bien détaillées

Autres précisions que le candidat jugera utiles – maximum 1 page	Rubrique non renseignée Précision sur le Calcul de la TLPE Deux faces par déroulant parfois 3
--	---

Autres précisions que le candidat jugera utiles – maximum 1 page	Précision de l'engagement en terme de recyclage : 85 % en 2000; 95 % en 2022 Engagement planète urgence Calcul de la TLPE Quatre faces par déroulant simple et 8 par déroulant double
--	---

Note sur 5 : 3 / 5 (coefficient 2) Note pondérée du critère technique n° 1-3 : / 10	6
---	---

Note sur 5 : 3 / 5 (coefficient 2) Note pondérée du critère technique n° 1-3 : / 10	6
---	---

Critère technique n° 1-4 : - Planning d'implantation et d'enlèvement et de déplacement du mobilier et moyens matériels dédiés (Pondération : 5)
---

Critère technique n° 1-4 : - Planning d'implantation et d'enlèvement et de déplacement du mobilier et moyens matériels dédiés (Pondération : 5)
---

Planning d'implantation et d'enlèvement et de déplacement du mobilier et moyens matériels dédiés - organisation et détail des différentes étapes. Le planning peut être annexé au présent cadre technique	Délais correctes de 4 à 8 semaines maxi pour la totalité du parc 4 à 7 semaines pour les abribus Maximum 7 jours entre dépose et pose Début des délais à partir de la notification du marché ou ordre de service
--	---

Planning d'implantation et d'enlèvement et de déplacement du mobilier et moyens matériels dédiés - organisation et détail des différentes étapes. Le planning peut être annexé au présent cadre technique	Délais plus long que GM 3 semaines à partir de la notification ou l'émission de l'ordre de service Puis 5 à 6 semaines de mise ne place du parc soit 8 à 9 semaines Maximum 7 jours entre dépose et pose  Imbroglío page 48 de l'annexe cité : "la dépose du mobilier par le prestataire précédent" : la dépose est bien prise en charge par PVP
--	--

Autres précisions que le candidat jugera utiles – maximum 1 page	
--	--

Autres précisions que le candidat jugera utiles – maximum 1 page	Rubrique non renseignée
--	-------------------------

Note sur 5 : 3 / 5 (coefficient 1) Note pondérée du critère technique n° 1-4 : / 5	3
--	---

Note sur 5 : 3 / 5 (coefficient 1) Note pondérée du critère technique n° 1-4 : / 5	3
--	---

Total critère technique : 57

Total critère technique : 63

OBJET DU MARCHÉ :

CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE DES MOBILIERS URBAINS SUR LA COMMUNE D'AMILLY

N° PLI	CANDIDAT	Critère n°1 : VALEUR TECHNIQUE (Analysé selon cadre technique et ses annexes) : Pondération 90								NOTE TOTAL VALEUR TECHNIQUE	Critère n°2 : PRIX (Analysé selon BPU) : Pondération 10	NOTE GLOBALE	CLASSEMENT
		1-1 Qualités esthétique et technologique : design, qualités techniques (matériaux, branchements électriques, technologie) et intégration du mobilier proposé dans l'environnement urbain. Pondération 45		1-2 Modalités de dépose, d'installation, d'entretien et de maintenance du mobilier (fréquence, délais d'intervention) Relations avec les services municipaux (Modalités de formation, gestion des campagnes) Pondération 30		1-3 Engagements et respect de l'environnement, utilisation de technologies écoresponsables écolabel - démarche HQE... Pondération 10		1-4 Planning d'implantation et d'enlèvement et de déplacement du mobilier et moyens matériels dédiés Pondération 05					
01	Girod Médias	4 points x coef 9	36	2 points x coef 6	12	3 points x coef 2	6	3 points x coef 1	3	57	0	57,00	2
02	Védiaud publicité	4 points x coef 9	36	3 points x coef 6	18	3 points x coef 2	6	3 points x coef1	3	63	10	73,00	1

**Les deux candidats ont fourni dans la négociation un courrier de réponse aux questions posées accompagné de compléments d'informations et de précisions techniques, organisationnelles et méthodologiques permettant une nouvelle appréciation de leur offre.**

En conclusion de l'analyse des offres suite négociation, nous pouvons considérer que les deux candidats proposent une gamme de mobiliers conforme à nos attentes et exigences . Que pour le critère technique 1 "qualité, esthétique et technologiques", les deux offres sont équivalentes et obtiennent la même note. Pour le second critère technique "modalités de dépose, d'installation, d'entretien et de maintenance..." l'écart entre les offres se creuse notamment en terme de moyens humains, moyens matériels, méthodologie et d'organisation concernant l'entretien et la maintenance nécessaire et attendue dans ce contrat.

Pour le critère technique 3 "engagement et respect de l'environnement, les offres présentent toutes les deux des engagements significatifs et prouvent l'écoresponsabilité de ces deux entreprises.

Pour le dernier critère technique "Planning d'implantation et d'enlèvement" : Les deux offres proposent une méthodologie et un planning cohérent et concordant avec nos attentes en terme de délai.

Enfin le critère Prix marque une nette différence entre les deux offres car l'offre financière du candidat P Védiaud Publicité concernant les prix du BPU que le futur concessionnaire serait en droit de nous facturer au delà des dispositions mentionnées aux articles 8.5 et 10 du contrat de concession, indique des prix à 0 euros, par conséquent la gratuité des éventuelles mises à dispositions supplémentaires ou déplacement.

Le candidat Girod Médias, lui mentionne des prix dans sont BPU à hauteur de 35 000€ concernant les panneaux numériques et colonnes d'affichage.

De façon plus générale le dossier d'offre remis par le candidat P.Védiaud Publicité apparait comme beaucoup plus complet, précis et structuré que de dossier remis par Girod Médias.

Il est donc proposé à la commission de sélectionner et de retenir l'offre de la société P. Védiaud Publicité.